

Démarche : De nouvelles réponses en faveur des PSH en Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre du plan national "50000 solutions"

Organisme : Direction de l'Autonomie | ARS Grand Est

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Un plan massif de création de 50 000 nouvelles solutions à horizon 2030 a été validé lors de la Conférence nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023 pour apporter une réponse supplémentaire aux personnes en situation de handicap.

Le Comité interministériel du handicap du 20 septembre 2023 est venu acter la mise en action de cet engagement, qui nécessite une mobilisation collective d'ampleur des autorités et des opérateurs compétents sur le champ du handicap. La circulaire N°DGCS/3B/DSS/1A/CNSA/DFO/2023/176 du 7 décembre 2023 relative à mise en œuvre de ce plan vient apporter des précisions opérationnelles soutenant sa mise en œuvre.

Les nouvelles solutions attendues devront permettre d'accompagner les choix de vie des enfants et adultes en situation de handicap, en réponse à leurs souhaits et aspirations, en proximité de leur lieu de vie.

Titre du projet présenté

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom et statut (association, fondation, privé non lucratif, public...) du porteur de projet

Adresse

Adresse électronique

De nouvelles réponses en faveur des PSH en Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre du plan

Téléphone

N° FINESS JURIDIQUE

N° FINESS GEOGRAPHIQUE

Nom, fonction, mail et téléphone de la personne à contacter dans le cadre de ce projet

Nom-s et adresse-s de chacune des structures gérées par le porteur

PUBLIC CIBLE SELON LES PRIORITES FIXEES PAR LA CIRCULAIRE DU 7/12/2023 "5000 SOLUTIONS"

CATEGORIE-S ET PROFIL-S DES PERSONNES BENEFICIAIRES DU PROJET

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Enfant

Adulte

Enfant ET adulte

PROFIL-S DONT TYPE-S DE DEFICIENCE-S ACCOMPAGNEE-S

NOMBRE DE PERSONNES CONCERN2ES, FILE ACTIVE PREVISIONNELLE

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT AU REGARD DU PUBLIC CIBLE

CONTEXTE, CONSTATS ET BESOINS IDENTIFIES AYANT CONDUIT A LA FORMULATION DU PROJET

Contexte, constats et besoins identifiés et documentés ayant conduit à la proposition du projet

Décrivez le contexte ayant conduit à l'expression du besoin. Listez et détaillez les différents éléments déclencheurs qui ont permis d'aboutir à la construction du projet

De nouvelles réponses en faveur des PSH en Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre du plan

Quels sont les dysfonctionnements et/ou ruptures de parcours éventuels observés ?

Quelles sont les spécificités du territoire à considérer ?

Comment les personnes concernées ont-elles été le cas échéant associées à la définition du projet ?

OBJET ET FINALITE DU PROJET

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Décrire le plus précisément et explicitement possible, les objectifs stratégiques et opérationnels, les enjeux en termes de diversification des réponses et de transformation de l'offre médico-sociale, le caractère innovant du projet...

EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Quelles actions sont poursuivies ?

LOCALISATION DU PROJET

PARTENARIATS (1er recours, sanitaires dont psychiatrie, autres partenariats...)

Précisez pour chaque partenaire : l'entité juridique et son statut, le périmètre d'intervention, les coordonnées des contacts et la nature du partenariat (mise à disposition de RH, de ressources logistiques, ...)

IMPACTS ATTENDUS A COURT/MOYEN TERME DU PROJET

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT LA REDUCTION DU NOMBRE DE DEPARTS EN BELGIQUE

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS PRECOCES POUR LES ENFANTS

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT LA REDUCTION DU NOMBRE DE JEUNES ADULTES MAINTENUS EN STRUCTURE POUR ENFANT AU TITRE DE L'AMENDEMENT CRETON (PRIORITE 2024)

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT D'AMELIORATION DU SERVICE RENDU POUR LES USAGERS (PERSONNES, AIDANTS) (PRIORITE 2024)

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT D'AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE POLYHANDICAP

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT D'AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET ADULTS TND

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT L'ORGANISATION ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ETABLISSEMENTS/SERVICES

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT L'AMELIORATION DES ACCOMPAGNEMENTS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP RELEVANT DE L'ASE

DESCRIPTION DES IMPACTS PREVUS CONCERNANT D'AMELIORATION DES ACCOMPAGNEMENTS DES PERSONNES

IMPACT SUR LES AUTORISATIONS EXISTANTES

ETAT DES LIEUX DES AUTORISATIONS A JOINDRE POUR CHACUN DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES CONCERNES
(TYPE, CAPACITE, AGREMENT, TITULAIRE)

SCHEMA CIBLE DES AUTORISATIONS APRES TRANSFORMATION DE L'OFFRE (TYPE, CAPACITE, AGREMENT, TITULAIRE)

Indiquez :

- la capacité actuelle installée (pour chacun des étab./service-s concerné-s)
- la capacité projetée future (pour chacun des étab./service-s concerné-s)

et précisez l'évolution globalement

Nature de l'opération

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Création
- Extension
- Transformation

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

DATE DE MISE EN SERVICE PREVISIONNELLE DU PROJET ET RETROPLANNING

Identifier clairement les différentes phases de mise en œuvre et la date de début de l'activité avec, pour les publics prioritaires 2024 "Amendements Creton et Aidants", un engagement formel de mise en œuvre de solutions avant le 31 décembre 2024

EXISTE-T-IL DES PREREQUIS SPECIFIQUES POUR LANCER LE PROJET (ex. : formations, système d'information, prestation d'ingénierie...)

A décrire précisément en intégrant : nature/phasage-s/coût

DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET IMMOBILIER

Travaux prévus ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Premier choix

Deuxième choix

Si oui, durée des travaux estimée :

Si oui, date prévisionnelle de fin de travaux :

Terrain disponible ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Nature de l'opération immobilière :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Création

Extension

Restructuration

Coût prévisionnel de l'opération (en € TDC/ VFE)

Le projet intègre-t-il des réponses aux enjeux environnementaux ?

**BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DU PROJET (HORS PARTIE IMMOBILIERE
DECRIE CI-DESSUS LE CAS ECHEANT)**

COUT TOTAL DU PROJET (BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN ANNEE PLEINE)

- Dont moyens redéployés :

- Dont moyens nouveaux sollicités :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un budget prévisionnel N, N+1...

De nouvelles réponses en faveur des PSH en Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre du plan

Co-financements proposés dans le cadre du projet :

- Financeur-s identifié-s :

- Montant-s prévu-s/alloué-s :

Coûts des investissements prévus

Aide à l'investissement envisagée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Toute-s PJ à joindre, utile à la compréhension/instruction du projet